## mazars

Tour Exaltis 61, rue Henri Regnault La Défense 92400 COURBEVOIE

## **EQUIPOP**

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 6, rue de la Plaine- 75020 PARIS

SIREN: 394 526 305



Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux membres.

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels l'association Equilibres et Populations relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

6, rue de la Plaine- 75020 PARIS

SIREN: 394 526 305

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

# Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration le 11 octobre 2022.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 6, rue de la Plaine- 75020 PARIS

SIREN: 394 526 305

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris La Défense, le 7 novembre 2022.

Document authentifié et daté par signature électronique

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Laurent CHAVANE

Associé



Association régie par la loi du 1er juillet 1901 SIRET: 39452630500062 NAF: 9499ZW Siège social 6, rue de la Plaine 75020 PARIS

## **COMPTES ANNUELS au 31 décembre 2021**

## Sommaire

Bilan - Passif	He see here to be the transfer the second
Compte de résultat Produits	3
Compte de résultat Charges	4 designation of the second of
Annexes aux comptes annuels	5
Présentation de l'association	5
Règles et méthodes comptables Préambule	5
Règles et méthodes comptables relatives aux postes du Bila Amortissements de l'actif immobilisé Dettes et créances en devises Subventions à recevoir Fonds Dédiés Provisions pour risques et charges Produits constatés d'avance Changements de méthode Evènements postérieurs à la clôture	n 666666677
Règles et méthodes comptables relatives aux postes du com Dons mécénat, subventions d'exploitation Dons issus d'appel à la générosité du public Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs Impôts sur les bénéfices - Fiscalité	npte de résultat 7 7 7 7 7
Compléments d'information relatifs au Bilan Produits constatés d'avance	8 10
Compléments d'information relatifs au compte de résultat Ventilation des ressources d'exploitation Autres informations relatives au compte de résultat	11 11 11
Autres informations Rémunération des dirigeant·e·s Effectif moyen Engagement en matière de pensions et retraites Valorisation du bénévolat et des contributions en nature Volontariat associatif	11 11 11 12 12 12
Détails des nostes concernés par la shouauchement d'oversi	12



## BilanActif

				Du 01/	01/2021 Au 31/12/202	1	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
tat	tat exprimé en €			Brut	Amortis. Provisions	Net	Net
		Frais d'établissement					
	lles	Frais de recherche et de développement					
	incorporelles	Donations temporaires d'usufruit					
	inco	Concessions brevets droits similaires		2 157,84	2 157,84		
	tions	Fonds commercial					
	Immobilisations	Autres immobilisations incorporelles					
	omu	Immobilisations incorporelles en cours					
ш	=	Avances et acomptes					
12		Terrains					
08	corporelles	Constructions					
ACTIF IMMOBILISE	orpor	Installations techniques,mat et outillage indus.					
트		Autres immobilisations corporelles		118 844,44	78 214,33	40 630,11	15 271,4
AC	Immobilisations	Immobilisations corporelles en cours					
	lidom	Avances et acomptes					
	Ē	Biens reçus par legs ou donations dest. à être					
	S	cédés Participations et Créances rattachées					18
	Immobilisations	Autres titres immobilisés					
	obilis	Prêts					
	lmm f	Autres		25 509,63		25 509,63	22 997,3
			(1)	146 511,91	80 372,17	66 139,74	38 268,8
	Sto	cks et en-cours					
		Créances clt., adhér., usag. et cpt. rattachés		2 100,00		2 100,00	
Z		Créances reçues par legs ou donations					
ULANT	0	Autres créances		275 404,20		275 404,20	162 530,2
	Créances	Valeurs mobilières de placement		2 327 965,95		2 327 965,95	4 623 744,9
ACTIF CIRC	Cre	Instruments de trésorerie					
		Disponibilités		175 083,46		175 083,46	145 785,9
		Charges constatées d'avance		10 797,85		10 797,85	9 362,8
			(11)	2 791 351,46		2 791 351,46	4 941 424,0
so.	Fra	is d'émission des emprunts	(111)				
PTE	1	Commence and the second	(IV)				
COMPTES			(V)	A CONTRACT			
	1	OTAL ACTIF (I+II+III+IV+V)	1	2 937 863,37	80 372,17	2 857 491,20	4 979 692,8



## Bilan - Passif

État	exprimé en €			Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
	Fonds propres statutaires				1 - L
	Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Écart de réévaluation				
S	Réserves statutaires ou contractuelles				
Fonds Propres	Réserves pour projet de l'entité				
F	Autres				
nds	Report à nouveau			660 196,37	527 533,2
2	Excédent ou déficit de l'exercice			136 411,56	132 663,1
	Situation nette (sous total)			796 607,93	660 196,3
	Fonds propres consomptibles				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
		TOTAL	(I)	796 607,93	660 196,3
	Fonds reportés liés aux legs ou donations		1		000 100,0
dédiés	Fonds dédiés			1 327 921,27	2 158 710,6
g å		TOTAL	(11)	1 327 921,27	2 158 710,6
25	Provisions pour risques	TOTAL	(")	1 027 321,27	2 130 / 10,0
isioi	Provisions pour charges		-		
Provisions	Tovisions pour unarges	TOTAL	(111)		
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	TOTAL	(111)		
- 1			-		A THIS IS A SHARE OF THE SHARE
100	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières diverses				-
			_		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		-	89 677,62	21 287,17
ö	Dettes des legs ou donations				14191
Set	Dettes fiscales et sociales			289 212,28	228 754,46
-	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				1 3
1	Autres dettes			56 845,97	17 786,44
-	nstruments de trésorerie				
-	Produits constatés d'avance			297 226,13	1 892 957,74
		TOTAL	(IV)	732 962,00	2 160 785,81
	Écarts de conversion passif		(V)		12.5
	TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)		7	2 857 491,20	4 979 692,84



## Compte de résultat- - Produits

État exprimé en€	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
Cotisations	559,10	700,0
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	14 227,28	
dont parrainages		
Production stockée		
Production immobilisée		
Produits de tiers financeurs		
Produits de tiers financeurs  Concours publics et subventions d'exploitation  Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible  Ressources liées à la générosité du public	1 562 397,04	1 576 285,4
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	1 910,00	3 170,0
Mécénats		916,0
Legs, donations et assurances-vie		
Contribution financières	1 378 486,87	1 103 037,
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	6 865,58	
Utilisations des fonds dédiés	1 750 258,26	1 601 528,6
Autres produits	287,94	116,
TOTAL (I)	4 714 992,07	4 285 753,9
Participations		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		0.570
Autres intérêts et produits assimilés  Reprises sur provisions et transferts de charges	3 666,09	3 579,
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	52,23	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement		
TOTAL (II)	3 718,32	3 579,3
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		457,
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges  TOTAL (III)		
	0,00	457,3
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)	4 718 710,39	4 289 790,
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT	0,00	0,0
TOTAL GENERAL	4 718 710,39	4 289 790,



## Compte de résultat- - Charges

État exprimé en€	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
Achats de marchandises	8 595,56	5 939,8
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	1 013 043,14	349 270,6
Aides financières	1 030 750,27	1 113 875,1
Impôts, taxes et versements assimilés  Salaires et traitements  Charges sociales  Dotations aux amortissements et aux dépréciations	79 639,66	74 483,4
Salaires et traitements	1 145 594,62	936 840,5
Charges sociales	370 969,57	344 639,4
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	11 192,10	9 833,3
Dotations aux provisions		
Report en fonds dédiés	919 468,87	1 321 489,9
Autres charges	14,70	3,6
TOTAL (I)	4 579 268,49	4 156 376,0
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées  Différences négatives de change	1,21	0,4
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements		
TOTAL (II)	1,21	0,4
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	2 253,13	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		- Control of the Cont
TOTAL (III)	2 253,13	0,00
articipation des salariés aux résultats (IV)		
npôts sur les bénéfices (V)	776,00	751,00
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)	4 582 298,83	4 157 127,49
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	136 411,56	132 663,14
TOTAL GENERAL	4 718 710,39	4 289 790,63



## Annexes aux comptes annuels

#### Présentation de l'association

Equipop est une association féministe de solidarité internationale. Elle agit pour défendre les droits et la santé des femmes et des filles dans le monde en combinant soutien aux associations et militantes de terrain, mobilisation sociale et politique, conduite de projets et production de connaissances.

La vision d'Equipop est un monde où les droits de toutes les personnes, indépendamment de leur genre, sont respectés, y compris leurs droits sexuels et reproductifs, et où la participation active de toutes et tous à la construction de sociétés justes et durables est assurée.

Avec des bureaux à Dakar, Ouagadougou et Paris, son action est triple.

Le soutien aux associations de terrains et militant·e·s : Equipop appuie une soixantaine d'associations et d'activistes en Afrique de l'Ouest et en France. Elle nourrit en particulier des partenariats nombreux avec des jeunes féministes.

Le plaidoyer : Equipop travaille en direction des personnes élues pour qu'elles prennent des engagements en faveur des droits et de la santé des femmes et les tiennent. L'association est très engagée pour promouvoir une approche féministe des politiques publiques, notamment en matière de politiques étrangères.

La conduite de projet et la production de connaissances : Equipop coordonne des projets sur des enjeux comme les violences gynécologiques et obstétricales, les droits contraceptifs des jeunes ou encore la participation des femmes en politique. Les connaissances tirées de ces projets alimentent son plaidoyer.

## Règles et méthodes comptables

Préambule

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeant·e·s.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 857 491,20€.

Le résultat net comptable est un excédent de 136 411,56 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Les comptes annuels de l'association Equipop pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorités des normes comptables homologué par arrêté ministériel et publié au J.O. du 30 décembre 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.



La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### Règles et méthodes comptables relatives aux postes du Bilan

#### Amortissements de l'actif immobilisé

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

#### Dettes et créances en devises

Conformément au plan comptable les dettes et créances libellées en devise et plus particulièrement en dollars sont réévaluées au 31 décembre en fonction du dernier cours de change connu. Les soldes bancaires de trésorerie sont converties au 31 décembre selon le dernier cours de change connu.

#### Subventions à recevoir

Les produits des subventions de fonctionnement sont constatés à hauteur des charges engagées sur l'exercice. La différence entre les encaissements reçus et le montant des produits constatés est comptabilisée en subvention à recevoir.

#### Fonds Dédiés

Les subventions de fonctionnement et les contributions financières et dons octroyés à l'association avec des conditions d'emploi sont gérés en comptabilité analytique font l'objet d'un suivi individualisé au travers d'un compte d'emploi.

La quote-part des subventions de fonctionnement incombant à l'exercice et non encore utilisée à la clôture est inscrite au passif en « Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement », et en charge au compte de résultat sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées ». Ces sommes inscrites en fonds dédiés sont reprises en produits au compte de résultat sous la rubrique « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », au rythme de réalisation des engagements.

La quote-part des contributions financières et dons incombant à l'exercice et non encore utilisée à la clôture est inscrite au passif en « Fonds dédiés sur autres ressources », et en charge au compte de résultat sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées ». Ces sommes inscrites en fonds dédiés sont reprises en produits au compte de résultat sous la rubrique « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », au rythme de réalisation des engagements.

#### Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de l'Association à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

#### Produits constatés d'avance



Lorsque les subventions de fonctionnement octroyées financent des actions qui s'étalent sur plusieurs exercices, elles sont réparties en fonction des périodes ou étapes définies dans les conventions ou, à défaut, prorata temporis. La quote-part des subventions de fonctionnement incombant aux exercices futurs, et correspondant aux subventions perçues d'avance, est inscrite au passif en « Produits constatés d'avance ».

Changements de méthode Néant

Evènements postérieurs à la clôture Néant

## Règles et méthodes comptables relatives aux postes du compte de résultat

Dons mécénat, subventions d'exploitation

L'association perçoit, d'institutions privées, des fonds destinés à financer les actions sur le terrain et le fonctionnement courant. Dans la rubrique des Produits d'exploitation, les fonds reçus étaient comptabilisés en « autres produits ». A partir de 2020 et en application du règlement ANC n°2018-06 ces fonds sont comptabilisés en « Contribution financières ».

Les fonds affectés à des opérations particulières sont gérés en analytique et sont appréhendés au prorata de l'avancement, c'est-à-dire proportionnellement aux dépenses engagées rapportées au budget total. Par différence, les sommes non employées sont portées en fonds dédiés. Lors de l'engagement des dépenses, les fonds dédiés à ces dépenses sont repris en proportion.

Les subventions d'exploitation sont traitées conformément aux dispositions du règlement ANC nº2014-03. La fraction attribuée au titre des exercices futurs est inscrite en « Produits constatés d'avance ». La fraction de la subvention d'exploitation affectée à un projet et non utilisée à la clôture donne lieu au constat d'une charge inscrite en « Engagement à réaliser sur ressources affectées ».

Le suivi des subventions d'exploitation se fait au travers de comptes d'emploi individualisés.

Dons issus d'appel à la générosité du public

Le montant des dons issus d'appel à la générosité du public constaté à la clôture de l'exercice n'excède pas le seuil prévu par la loi. L'association n'est donc pas tenue d'établir un compte d'emploi des ressources.

Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs

Les sommes inscrites sous la rubrique « Fonds dédiés » au bilan sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

Impôts sur les bénéfices - Fiscalité

L'association en tant qu'organisme à but non lucratif n'est pas fiscalisée exceptée sur certains revenus financiers pour lesquels le taux de l'impôt sur les sociétés est de 24%.



### Compléments d'information relatifs au Bilan

Actif immobilisé	Début d'exercice	Acquisitions	Diminutions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	2 158			2 158
Immobilisations corporelles	85 960	40 126	7 242	118 844
Immobilisations financières	22 997	5 256	2 744	25 510
TOTAL	111 115	45 382	9 986	146 512

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation Dotations	Diminutions Reprises	A la clôture
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Titres mis en équivalence Autres Immobilisations financières	2 158 70 689	11 192	3 667	2 158 78 215
TOTAL	72 847	11 192	3 667	80 372

#### Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions, brevets, licences	2 158	2 158	0	de 1 à 3 ans
Aménagements, agencements divers	25 219	2 446	22 773	de 4 à 8 ans
Véhicules	8 362	8 362	0	de 3 à 5 ans
Matériels de bureau et informatique	75 697	57 883	17 814	de 2 à 8 ans
Mobilier	9 567	9 523	44	de 6 à 10 ans
TOTAL	121 002	80 372	40 630	

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	25 510	ne or spriming	25 510
Clients douteux ou litigieux		D TETS GOD THE THE	
Autres créances clients	2 100	2 100	
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie		nenbuns diskinon	dua esti ivina oli
Personnel et comptes rattachés	500	500	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 495	2 495	
Etat – Impôts sur les bénéfices			
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée			
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés		22000000	a, sap iojowa, p
Etat – Divers	300	300	
Débiteurs divers	272 109	272 109	No reno stratos
Charges constatées d'avance*	10 798	10 798	
TOTAL	313 812	288 302	25 510

<sup>\*</sup>Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	THE STATE THE ENDONE STATE SURFACE STATES
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	245 171
Disponibilités	3 665
TOTAL	248 836



#### Etat des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issus de :	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice- 31/12/2020	Année de perception des fonds
Subventions d'exploitation					
OOAS-Projet Démographie et santé sexuelle et de la reproduction - DEMSAN (2017-2023)	0	0	75 311	75 311	2021
AFD- Projet Protéger la Prochaine Génération Burkina Faso Mali	63 065	63 065	0	0	2020
AFD-"Change Lab": Developing CSOs capacities for a more powerful Family Planning advocacy in West Africa (2018-2021)	228 836	228 836	0	0	2020
Mairie Paris - Projet de coopération AIMF - FBMG - Planification Familiale à Abidjan (2019-2021)	20 516	20 516	0	0	2019
Jeunes en vigie De l'audit social aux droits à la santé pour tous et toutes : les adolescentes et jeunes femmes en action ! Burkina Faso Sénégal (2020-2023)	23 262	23 262	181 189	181 189	2020
UNFPA Muskoka 2020 - 2021 - Poursuite de l'accompagnement en Guinée et Côte d'Ivoire	19 995	19 944	0	51	2020
Renforcer les mouvements des jeunes féministes d'Afrique de l'Ouest francophone (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Conakry, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal) (2020-2023)	153 952	153 952	472 979	472 979	2020
AFD -Droits et santé de femmes au Burkina Faso : Prévenir et réduire les vulnérabilités en contexte de crise et post-crise Covid19 (2020-2022)	133 113	133 113	99 256	99 256	2020
Sous-total Subvention d'exploitation	642 739	642 688	828 734	828 785	
Contributions financières d'autres organismes					
HEW-Catalysing social and political change for West African Women and Girls by developping CSO's leadership (2017-2022)	761 836	434 768	0	327 068	2017
RAES-C'est la Vie! +- Conduite des actions communautaires -(2018-2021)	11 676	11 676	0	0	2019
BMGF-"Change Lab": Developing CSOs capacities for a more powerful Family Planning advocacy in West Africa (2018-2021)	434 701	434 701	0	0	2019-2020
SANSAS: Projet d'amélioration des droits et de la santé sexuels et reproductifs des adolescent es et des jeunes au Sénégal (2021-2025)	0	0	64 767	64 767	2021
ARPEJ – Approche Régionale pour la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse (2021-2023)	0	0	10 511	10 511	2021
RAES C'est la Vie! - assistance technique pour la conception des messages et les actions communautaires	5 742	5 742	0	0	2020
Accompagner l'émergence de nouveaux acteurs et actrices associatifs sur la thématique de l'avortement en Afrique de l'Ouest francophone SOS JD (2020-2022)	0	0	15 456	15 456	2019
JADE Jeunes et Adolescent.e.s en Santé phase 2	55 759	55 759	0	0	2020
Educasso II: Pour une meilleure appropriation communautaire et intégration de l'Education Complète à la Sexualité dans les programmes scolaires en Guinée et Côte d'Ivoire	11 521	8 751	C	2 770	2020
CHAIN – Linking the prevention of FGM and EFM in Europe (2020-2022)	160 217	81 654	C	78 563	2020
Boosting West African participation 2021 Generation Equality Forum (2020-2021)	74 520	74 520	Ç	0	2020
Sous-total Contributions financières d'autres organismes	1 515 972	1 107 570	90 735	499 136	
Ressources liées à la générosité du public					
Sous-total Ressources liées à la générosité du public	0	C	0	0	
Total	2 158 711	1 750 258	919 469	1 327 921	





Néant

#### Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				71529.004
Dettes financières diverses		The second of the second		mu nominativate
Fournisseurs et comptes rattachés	89 678	89 678		AND REAL PROPERTY.
Personnel et comptes rattachés	111 657	111 657		1120 p. 1145
Sécurité sociale et autres organismes	100 664	100 664		atomic annual laborated
Impôts sur les bénéfices	776	776		
Autres impôts, taxes et assimilés	76 355	76 355		
Autres dettes	56 606	56 606		and the second
Produits constatés d'avance	297 226	297 226		
TOTAL	732 962	732 962		

#### Charges à payer par postes du bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts . & dettes établ. de crédit Emp.& dettes financières div. Fournisseurs	51 884
Dettes fiscales & sociales Autres dettes	162 830 7 935
TOTA	AL 222 650

#### Produits constatés d'avance

Composition des produits constatés d'avance au 31/12/2021 :

Bailleur	Projet	Montant
Agence Française de Développement	Droits et santé de femmes au Burkina Faso	184 448
Agence Française de Développement	Renforcer les mouvements des jeunes féministes d'Afrique de l'Ouest francophone	112 778
acoc la-	Total	297 226



## Compléments d'information relatifs au compte de résultat

#### Ventilation des ressources d'exploitation

Les ressources d'exploitation se décomposent de la manière suivante :

Nature des ressources d'exploitation	Montant en Eur	%
Cotisation	559	0,01%
Vente de biens		
Ventes de prestations de service	14 227	0,30%
Production stockée		
Production immobilisée		
Produits de tiers financeurs	1 562 397	33,14%
Ressources liées à la générosité du public	1 910	0,04%
Contributions financières	1 378 487	29,24%
Reprise sur provisions, amortissements et transfert de charge	6 866	0,15%
Utilisation des fonds dédiés	1 750 258	37,12%
Autres produits	288	0,01%
Produits d'exploitation	4 714 992	100,00%

#### Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

#### **Autres informations**

#### Rémunération des dirigeant-e-s

Au titre des informations prévues à l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, les rémunérations versées au 3 plus haut cadres ou dirigeant es de l'association s'élèvent à 159 218 € hors frais et charges remboursés sur justificatifs. Les membres du bureau et du conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération de la part de l'association.

#### Effectif moyen

Au titre de l'exercice, l'effectif moyen annuel en équivalent temps plein (ETP) est de 35,20. Cet effectif moyen total se décompose comme suit : 17,7 ETP au bureau de Paris, 17,5 ETP aux bureau de Ouagadougou et Dakar dont 2 expatriées en équivalent temps plein.

Effectif moyen annuel en Equivalent Temps Plein	2020	2021
ETP Salarié·e·s basé·e·s en France	16,8	17,7
ETP Salarié·e·s basé·e·s en Afrique de l'ouest	12,0	17,5
Total ETP	28,8	35,2
Variation en ETP	1,8	6,4
Variation en % par rapport à l'exercice précédent	7%	22%
ETP Salarié·e·s basé·e·s au Burkina Faso	8,50	7,75
ETP Salarié-e-s basé-e-s au Sénégal	0,71	7,75
ETP Expatrié·e·s basé·e·s au Sénégal	2,83	2,00
Total ETP en Afrique de l'ouest	12,00	17,50



#### Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite. Ces derniers se limitent donc aux dispositions de la convention collective Bureaux d'études techniques SYNTEC.

Aucune provision pour charges n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. L'évaluation du montant des indemnités de fin de carrière à verser, évalué au 31/12/2021, au regard de l'âge, l'ancienneté moyenne des collaborateurs rices, le taux de turnover et du taux d'actualisation brut de 0,98 %, s'élève à 639,21 euros. Les premiers départs à la retraite devraient intervenir en 2029.

#### Valorisation du bénévolat et des contributions en nature

Au cours de l'année 2021 une dizaine de bénévoles ont apporté un appui régulier.

Du fait du caractère ponctuel et ad hoc de ces interventions celles-ci-ne peuvent être valorisées de manière fiable. D'autre part, la nature et l'importance des contributions volontaires en nature ne sont pas des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'association.

#### Volontariat associatif

En février 2019 Equipop a obtenu de l'Agence du Service Civique, un agrément au titre du volontariat associatif pour une durée de 5 ans.

A la suite de l'obtention de cet agrément, Equipop a recruté 12 médiateur rices du changement en qualité de volontaires associatifs, dans le dans le cadre des projets Let's change et CHAIN, qui visent à la mobilisation des populations migrantes installées en Europe en faveur de l'abandon des mutilations sexuelles féminines.

#### Détails des postes concernés par le chevauchement d'exercice

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir sur autres créances	Montant	
Divers produits. à recevoir ( 468700 )	243 330	
TOTAL	243 330	

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant	
Intérêts cour. à recevoir ( 518700 )	3 666	
TOTAL	3 666	

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat. d'avance (486100)	10 798
TOTAL	10 798

#### Charges à payer = 222 650

Dettes fournisseurs et comptes rattachés		Montant
Fourn. Factures non parvenues	(408100)	51 884
- Issue	TOTAL	51 884

Dettes fiscales et sociales  Dettes prov./congés payés et rtt (428200/428300)		Montant	
		111 371	
Prov charges / congés payés et rtt (438200/438300)		39 156	
Charg.fis./ congés payés et rtt (448200/448300)		12 303	
12,00 17,00	TOTAL	162 830	

Autres dettes	Montant
Divers charges a payer( 468600 )	7 935
TOTAL	7 935